

Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 280-4318

Québec, le 6 décembre 2001

Monsieur Raynald Francoeur  
Division des permis, inspections et projets spéciaux  
Service de l'environnement  
Assainissement de l'air et de l'eau  
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL  
827, boul. Crémazie Est, Bureau 302  
Montréal (Québec) H2M 2T8

Objet :           Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal  
par le ministère des Transports du Québec

Questions complémentaires

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir les renseignements complémentaires suivants :

- Nous aimerions avoir votre opinion concernant un propos présenté lors de la première partie de l'audience, à l'effet que le trafic sur la rue Notre-Dame générerait très peu de matières particulaires et que ces particules semblaient surtout provenir du port de Montréal.
- En prenant comme hypothèse qu'un arbre mature filtre 800 livres de poussière par année, nous aimerions connaître les raisons qui ont guidé la CUM dans le choix de la localisation de sa station d'échantillonnage n° 50, compte tenu que près de 25 arbres matures sont tout près de la station dans le sens des vents dominants. Quelles sont les normes qui guident la localisation des stations d'échantillonnage ?

...2

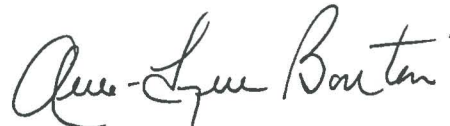
Monsieur Raynald Francoeur

-2-

Le 6 décembre 2001

La commission apprécierait grandement recevoir les réponses dans les meilleurs délais soit d'ici le 20 décembre prochain compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de  
la commission